

Avis de constitution

SOCIETE « TAMAK SERVICES » en abrégé « TAMAK »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI
RAMBLAIS, Lot 717, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024 , et enregistrés le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAMAK SERVICES » en abrégé « TAMAK »

Objet : - VENTE D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS :

- TUYAUTERIE
- ROBINETTERIE
- RACCORDS EN FONTE MALLEABLE
- TUYAUX FLEXIBLES
- ELECTROVANNES
- COMPTEUR D'EAU
- MANOMETRES
- THERMOMETRES
- TUYAUX D'INCENDIE
- LANCE D'INCENDIE
- ANTIVIBRATOIRE ETUDE ET REALISATION
- PLOMBERIE
- ELECTRICITE
- MENUISERIE ET SOLAIRE
- CHARPENTERIE
- CHAUDRONNERIE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- QUINCAILLERIE GENERALE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI RAMBLAIS, Lot 717, Ilot 57

Dirigeant(s) M TRAORE MABOYON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13306 du 19/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78752/GTCA/RC/2024 du 19/12/2024

